

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 06357
Numéro SIREN : 394 133 144
Nom ou dénomination : SERPI

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2019 sous le numéro de dépôt 77998



20190779982018

DATE DEPOT : 29/07/2019

N° DE DEPOT : 77998

N° GESTION : 2005B06357

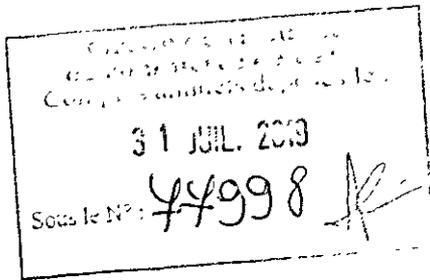
N° SIREN : 394133144

DENOMINATION : SERPI

ADRESSE : 38 ave Hoche 75008 Paris

MILLESIME : 2018

.



SERPI
Société à responsabilité limitée
Au capital de 11.587.500 €
Siège social : 38 avenue Hoche
75008 PARIS
R.C.S PARIS B 394 133 144

**EXTRAIT DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2019**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

« DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.675.317 € comme suit :

- en Report à Nouveau.....891.567 €
- en Réserve Légale.....783.750 €

En conséquence, le solde du Report à Nouveau devient créiteur de 909.615 € et celui de la Réserve Légale devient créiteur de 1.158.750 €.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des impôts, il est rappelé qu'il n'y a eu aucun dividende mis en paiement au titre des trois derniers exercices.

De plus, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 423 € de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même Code.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. »



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	<input type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	<input type="checkbox"/>	Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	<input type="checkbox"/>				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SERPI	38 AVENUE HOCHÉ
SIRET 3 9 4 1 3 3 1 4 4 0 0 0 6 0	75008 PARIS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

B REGIME FISCAL DES GROUPES
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:
SIRET

C ACTIVITE
Activités exercées PROMOTION IMMOBILIERE
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

D RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)						
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	998 274	Bénéfice imposable à 28%	461 880	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15%	38 120				

2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octes A <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % <input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X <input type="checkbox"/>
---	---	--

E D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité

F CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	24 662

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
Nom	
NIF	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	
Nom	
NIF	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CABINET KOSKAS 63 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 92120 MONTROUGE Tél: 01 47 35 83 91	<i>Cabinet conseil</i> Tél:
OGA/OMGA <input checked="" type="checkbox"/> Viseur conventionné <input checked="" type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné.	Date: 20/04/2019
	Lieu: PARIS
	Qualité et nom du signataire: GERANT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature: KERLEAU MAXIME

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »)

Désignation de l'entreprise : SERPI Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 38 AVENUE HOCHÉ 75008 PARIS Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 9 4 1 3 3 1 4 4 0 0 0 6 0 Néant

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le.		N-1		
				3 1 1 2 2 0 1 8		3 1 1 2 2 0 1 7		
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES *	Frais d'établissement *	AB						
	Frais de développement *	CX						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 820	1 820				
	Fonds commercial (1)	AH						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL						
	Terrains	AN	1 562 922		1 562 922	1 562 922		
	Constructions	AP						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR						
	Autres immobilisations corporelles	AT	175 024	78 496	96 529	85 637		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV						
	Avances et acomptes	AX						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS						
	Autres participations	CU	64 666		64 666	63 177		
	Créances rattachées à des participations	BB	7 354 256		7 354 256	3 506 356		
	Autres titres immobilisés	BD						
	Prêts	BF						
	Autres immobilisations financières*	BH	6 042		6 042	6 042		
	TOTAL (II)	BJ	9 164 730	80 316	9 084 414	5 224 133		
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL					
En cours de production de biens		BN						
En cours de production de services		BP						
Produits intermédiaires et finis		BR	1 380 758		1 380 758	875 022		
Marchandises		BT	476 821		476 821	476 821		
Avances et acomptes versés sur commandes		BV						
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	5 786 387		5 786 387	5 693 332		
Autres créances (3)		BZ	148 299		148 299	333 772		
Capital souscrit et appelé, non versé		CB						
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..)	CD	51 172		51 172	501 137	
	Disponibilités	CF	1 096 483		1 096 483	2 016 195		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 396		7 396	4 704		
	TOTAL (III)	CJ	8 947 316		8 947 316	9 900 983		
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	18 112 046	80 316	18 031 730	15 125 116		

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes (3) Part à plus d'un an

Clause de réserve de propriété * Immobilisations Stocks Créances :

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SERPI</u>		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :11.....587.....500.....)	DA	11 587 500	3 750 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	375 000	375 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	18 048	2 566 055
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 675 317	5 289 493
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (I)	DL	13 655 865	11 980 548	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 402 794	273 085
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	402 418	191 486
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	212 241	65 882
	Dettes fiscales et sociales	DY	357 854	2 613 628
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	558	486
Compte régulier	EB			
Produits constatés d'avance (4)	EC	4 375 865	3 144 568	
TOTAL (IV)	EC			
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	18 031 730	15 125 116	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IR		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IG	1 407 057	2 924 852
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	IH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		SERPI						Néant	*
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		15 513 300	
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	3 744 683	FH		FI	3 744 683	1 063 671
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 744 683	FK		FL	3 744 683	16 576 971	
	Production stockée*					FM	811 580	243 662	
	Production immobilisée*					FN		1 562 922	
	Subventions d'exploitation					FO	6 000	1 800	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		11 772	
	Autres produits (1) (I1)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 562 263	18 397 127
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		8 799 606	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	305 843	670 687	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 881 850	967 204	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	68 265	137 830	
	Salaires et traitements*					FY	191 810	93 393	
	Charges sociales (10)					FZ	53 277	33 687	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	15 916	12 229
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Autres charges (12)					GD			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	60	30
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	2 517 021	10 714 665	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GG	2 045 241	7 682 462	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GH	218 920	74 388	
PRODUITS FINANCIERS						GI	187 230	15 877	
	Produits financiers de participations (5)					GJ	131 005	100 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		7	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	239	428	
Total des produits financiers (V)						GP	131 244	100 435	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	28 182	3 436	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	28 182	3 436	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	103 062	96 999	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 179 994	7 837 972	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cabinet Koskas

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SERPI</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 6	82	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 6	82	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 50 906	31 015	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 50 906	31 015	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (50 900)	(30 933)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 453 777	2 517 545	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 4 912 433	18 572 033	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 3 237 116	13 282 539	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 1 675 317	5 289 493	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP 18 480	4 425	
		HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	11 772	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2 39 143	19 574	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 60	30	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 4 923 obligatoires A9 34 220			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		AMENDES	906	
		DONS	50 000	
REGULARISATION DES COMPTES TIERS			6	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENOUVOIS

L'agent Group

Désignation de l'entreprise		SERPI										Néant												
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations														
						1				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste										
		TOTAL I				TOTAL II				TOTAL III				TOTAL IV										
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ					D8					D9									
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD	1 820				KE					KF									
CORPORELLES	Terrains				KG	1 562 922				KH					KI									
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants L9	KJ					KK					KL									
		Sur sol d'autrui		Dont Composants MI	KM					KN					KO									
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2	KP					KQ					KR										
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS					KT					KU										
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	75 577				KW					KX	22 841									
		Matériel de transport *		KY	38 100				KZ					LA										
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	34 540				LC					LD	3 967										
	Emballages récupérables et divers *		LE					LF					LG											
	Immobilisations corporelles en cours				LH					LI					LJ									
Avances et acomptes				LK					LL					LM										
TOTAL III				LN	1 711 139				LO					LP	26 808									
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G					8M					8T									
	Autres participations				8U	3 569 533				8V					8W	5 738 516								
	Autres titres immobilisés				IP					IR					IS									
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	6 042				IU					IV									
	TOTAL IV				LQ	3 575 575				LR					LS	5 738 516								
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	5 288 533				0H					0J	5 765 324									
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence										
		par virement de poste à poste				par cessations à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				3				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice										
		1				2								4										
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN					C0					D0					D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO					LV					LW	1 820				IX				
CORPORELLES	Terrains				IP					LX					LY	1 562 922				LZ				
	Constructions	Sur sol propre		IQ					MA					MB					MC					
		Sur sol d'autrui		IR					MD					ME					MF					
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS					MG					MH					MI						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT					MJ					MK					ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU					MM					MN	98 417				MO					
		Matériel de transport		IV					MP					MQ	38 100				MR					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW					MS					MT	38 507				MU						
	Emballages récupérables et divers *		IX					MV					MW					MX						
	Immobilisations corporelles en cours				MY					MZ					NA					NB				
Avances et acomptes				NC					ND					NE					NF					
TOTAL III				IY					NG					NH	1 737 946				NI					
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ					0U					M7					0W				
	Autres participations				I0					0X	1 889 128				0Y	7 418 921				0Z				
	Autres titres immobilisés				I1					2B					2C					2D				
	Prêts et autres immobilisations financières				I2					2E					2F	6 042				2G				
	TOTAL IV				I3					NJ	1 889 128				NK	7 424 963				2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4					0K	1 889 128				0L	9 164 730				0M					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
CABINET KOSKAS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SERPI Néant

Table with 5 main columns: IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES, Montant des amortissements au début de l'exercice, Augmentations : dotations de l'exercice, Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises, Montant des amortissements à la fin de l'exercice. Includes sub-totals TOTAL I, TOTAL II, TOTAL III, and TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III).

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Table with 8 main columns: Immobilisations amortissables, Colonne 1 Différentiel de durée et autres, Colonne 2 Mode dégressif, Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel, Colonne 4 Différentiel de durée et autres, Colonne 5 Mode dégressif, Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel, Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice. Includes sub-totals TOTAL I, TOTAL II, TOTAL III, TOTAL IV, and overall totals NP, NR, NY, NZ.

CADRE C

Table with 5 main columns: MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*, Montant net au début de l'exercice, Augmentations, Dotations de l'exercice aux amortissements, Montant net à la fin de l'exercice. Includes rows for Frais d'émission d'emprunt à étaler and Primes de remboursement des obligations.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

total (enue)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SERPINéant

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-D)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	LB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SERPINéant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	7 354 256	UM	(0)	UN	7 354 256				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	6 042	UV		UW	6 042				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	5 786 387		5 786 387						
	Créance représentative de titres / Provisions pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	33 777		33 777					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	61 648		61 648						
	Debiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	52 875		52 875						
	Charges constatées d'avance	VS	7 396		7 396						
	TOTAUX			VT	13 302 380	VU	5 942 082	VV	7 360 298		
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH	3 402 794		433 986		801 528		2 167 280		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	6 134		6 134						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	212 241		212 241						
Personnel et comptes rattachés		8C	2 626		2 626						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	32 452		32 452						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	252 599		252 599						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	53 990		53 990						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	16 187		16 187						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	396 284		396 284						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	558		558						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	4 375 865	VZ	1 407 057	801 528		2 167 280		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	3 183 077	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tes auprès des associés personnes physiques	VL	19 733					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	53 368	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 51 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SERPI		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 8								
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA	1 675 317			
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WB			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	423				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	1 067	XE	1 490		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	906		
	Amendes et pénalités	WJ	906		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								Y7	467 802		
	Quote-part bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.L.E.	WL	477 716		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	477 716		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8		
		- imposées au taux de 0 %						ZN				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				- Plus-values soumises au régime des fusions		WN				
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XR	81	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WQ	50 000	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
								TOTAL I	WR	2 673 312		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)							WV		
			- imposées aux taux de 0 %							WH		
			- imposées aux taux de 19 %							WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs							XB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A	6 550					XA	124 455	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
Mesures d'inclination	Majoration d'amortissement *									XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissement immobilières cotées (art. 209C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		PA			
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 dundecies)		IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sedecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)							PC	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS	265	
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Creance gagée par le report en arrière du déficit		ZI				XG	1 050 318
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	XH	1 175 038		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	1 498 274						XJ	
		déficit (II moins I)										
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	1 498 274						AO	

Désignation de l'entreprise : SERPI

Néant ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	3 745
---	----	-------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :	↓ ligne WJ	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**TABEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>SERPI</u>										Néant <input type="checkbox"/>					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	2 566 055	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB								
						- Autres réserves	ZD								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	5 289 493		Dividendes		ZE								
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZF	7 837 500							
					Report à nouveau		ZG	18 048							
TOTAL I		OF	7 855 548	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	7 855 548						
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (préciser le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ										
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR										
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS										
DETAIL DES POSTES AUTRES ACTIFS ET CHARGES EXTERNIS	- Sous-traitance				YT	1 551 642		497 746							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	62 402		77 061							
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU										
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	74 031		213 367							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV										
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	193 775		179 030							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	1 881 850		967 204							
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	15 737		119 435							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	52 528		18 395							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	68 265		137 830							
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	593 373		1 733 222							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	71 411		125 509							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*				OB	46 521									
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%						
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP													
- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann. III au C G I)										Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0		
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice												RG			
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI												RH			
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL							
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC							
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO							
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF							
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SERPI Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
	①	②	③	④	⑤	⑥
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)			
				⑦	⑧	⑨		⑩		
								19 %	15 % ou 12.8 %	0 %
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+					
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans							
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑦)				(A)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)					(B)			
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (⑪)						(ventilation par taux)		(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SERPI

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% <input type="radio"/> ou 12,8% <input checked="" type="radio"/>	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) <input type="radio"/>	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) <input type="radio"/>	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19%, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)			
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme affectées aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

formulaire obligatoire
(article 51A du code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SERPI Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

	Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
	taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2				
TOTAL (lignes 1 et 2)	3				
Prélèvements opérés	4				
	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7				

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

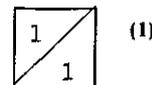
Désignation de l'entreprise : SERPI				Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	1
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	3 744 683
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL I				OX	3 744 683
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	6 000
Variation positive des stocks				OD	505 737
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Retrèvements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	511 737
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	1 816 527
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	1 816 527
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				OG	2 439 893
(total 1 + total 2 - total 3)					
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				SA	2 439 893
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		GX	3 744 683	Effectifs au sens de la CVAE *	
		EY		1	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence		GY	01/01/2018	GZ	31/12/2018
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143 portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330 CVAE-SD à Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT SD à Cotisation financière des entreprises - qualification des effectifs

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 3 9 4 1 3 3 1 4 4 0 0 0 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SERPI

ADRESSE (voie) 38 AVENUE HOCHÉ

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 3 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 52

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 5 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 37 448

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique KERLEAU Prénom(s) MAXIME

Nom marital % de détention 99.46 Nb de parts ou actions 37 297

Naissance : Date 171066 N° Département 92 Commune NEUILLY SUR SE Pays

Adresse : N° 9 Voie RUE MARCEAU

Code postal 92300 Commune LEVALLOIS PERRET Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
3 (1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 3 9 4 1 3 3 1 4 4 0 0 0 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SERPI

ADRESSE (voie) 38 AVENUE HOCHÉ

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 20

Forme juridique EURL Dénomination CARROSSERIE PETIT

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 3 0 8 0 0 6 0 % de détention 100.00

Adresse : N° 3 Voie RUE PETIT

Code postal 92110 Commune CLICHY Pays FRANCE

Forme juridique EURL Dénomination SOCIETE COCORICO

N° SIREN (si société établie en France) 8 2 9 7 4 6 8 0 9 % de détention 100.00

Adresse : N° 19 Voie RUE DUMONT D'URVILLE

Code postal 92250 Commune LA GARENNE COLOMBES Pays France

Forme juridique SARL Dénomination MAKERIM

N° SIREN (si société établie en France) 5 2 3 4 9 4 2 9 2 % de détention 99.90

Adresse : N° 38 Voie AV HOCHÉ

Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SCV Dénomination SCCV LA GARENNE COLOMBES FOCH

N° SIREN (si société établie en France) 8 3 5 0 1 4 1 3 5 % de détention 49.90

Adresse : N° 8 Voie AV DELCASSE

Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination 12 RUE TURGOT

N° SIREN (si société établie en France) 4 4 2 9 8 0 8 4 3 % de détention 45.00

Adresse : N° 31 Voie BD DE LATOUR MAUBOURG

Code postal 75007 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination SCCV CLICHY PIERRE BEREGOVOY

N° SIREN (si société établie en France) 8 2 9 5 8 1 6 5 1 % de détention 45.00

Adresse : N° 8 Voie AVENUE DELCASSE

Code postal PARIS Commune Pays France

Forme juridique SCI Dénomination SCI DE L'ABREUVOIR

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 0 4 1 3 0 5 8 % de détention 43.00

Adresse : N° 38 Voie AV HOCHÉ

Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination 20 CHAPTAL

N° SIREN (si société établie en France) 7 9 0 4 9 4 7 1 0 % de détention 42.50

Adresse : N° 38 Voie AV HOCHÉ

Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
l'art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2
3

(1)

Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 3 9 4 1 3 3 1 4 4 0 0 0 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SERPI

ADRESSE (voie) 38 AVENUE HOCHÉ

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 20

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique SCI Dénomination SCI 19 BATELIERS

N° SIREN (si société établie en France) 8 3 5 1 0 9 9 2 7 % de détention 42.00

Adresse : N° 38 Voie AV HOCHÉ
Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination SCCV LA GARENNE CHATEAU

N° SIREN (si société établie en France) 8 2 2 3 0 9 7 5 3 % de détention 40.00

Adresse : N° 8 Voie AV DELCASSE
Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination SCS 1

N° SIREN (si société établie en France) 8 0 4 5 7 7 6 5 8 % de détention 34.75

Adresse : N° 38 Voie AV HOCHÉ
Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination GRAND ANGLE

N° SIREN (si société établie en France) 5 3 3 8 6 2 1 2 4 % de détention 33.33

Adresse : N° 38 Voie AV HOCHÉ
Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination 16 BRETAGNE

N° SIREN (si société établie en France) 5 3 8 4 9 1 7 5 4 % de détention 33.33

Adresse : N° 38 Voie AV HOCHÉ
Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination HOVASENI

N° SIREN (si société établie en France) 8 1 1 6 3 2 8 5 0 % de détention 33.33

Adresse : N° 38 Voie AV HOCHÉ
Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination SCI 107 VILLAGE

N° SIREN (si société établie en France) 8 2 9 7 0 5 0 2 9 % de détention 25.00

Adresse : N° 38 Voie AVENUE HOCHÉ
Code postal 75008 Commune PARIS Pays France

Forme juridique SCI Dénomination LAURE FIOT

N° SIREN (si société établie en France) 5 3 2 7 1 0 3 0 8 % de détention 25.00

Adresse : N° 8 Voie AV DELCASSE
Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2012

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III du C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

3 / 3

(1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 3 9 4 1 3 3 1 4 4 0 0 0 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SERPI

ADRESSE (voie) 38 AVENUE HOCHÉ

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 20

Forme juridique SAS Dénomination CIRPA CONSTRUCTION

N° SIREN (si société établie en France) 4 4 5 2 9 2 9 8 0 % de détention 24.90

Adresse : N° 38 Voie AV HOCHÉ

Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination 24 CHAPTAL

N° SIREN (si société établie en France) 5 3 0 8 7 7 7 2 9 % de détention 20.00

Adresse : N° 38 Voie AV HOCHÉ

Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LEVALLOIS MARCEAU

N° SIREN (si société établie en France) 5 0 1 5 8 0 5 8 3 % de détention 20.00

Adresse : N° 8 Voie AV DELCASSE

Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination SCCV SAINT OUEN MICHELET

N° SIREN (si société établie en France) 8 3 0 2 2 3 6 8 1 % de détention 15.00

Adresse : N° 5 Voie AVENUE CAROLINE

Code postal 92210 Commune ST CLOUD Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

SERPI
SARL au capital de 11 587 500 €
Siège social : 38 Avenue Hoche
75008 PARIS

394133144

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2018

Aux Associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL SERPI relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL SERPI à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 10 Juin 2019
Le Commissaire aux comptes
ATTIAS Aaron



Comptes annuels

SERPI

38 AVENUE HOCHÉ

75008 PARIS

Exercice clos le : 31 DECEMBRE 2018

APE : 4110A SIRET : 39413314400060

CABINET KOSKAS
63 AVENUE DE LA REPUBLIQUE

Tel: 01 47 35 83 91

Fax

92120 MONTROUGE

SERPI

38 AVENUE HOCHÉ

75008 PARIS

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*

CABINET KOSKAS
63 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE

92120 MONTROUGE
01 47 35 83 91

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)							
	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	1 820	1 820					
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains	1 562 922		1 562 922	1 562 922			
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	175 024	78 496	96 529	85 637	10 892	12.72	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	64 666		64 666	63 177	1 489	2.36		
Créances rattachées à des participations	7 354 256		7 354 256	3 506 356	3 847 899	109.74		
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	6 042		6 042	6 042				
Total II	9 164 730	80 316	9 084 414	5 224 133	3 860 280	73.89		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis	1 380 758		1 380 758	875 022	505 737	57.80	
	Marchandises	476 821		476 821	476 821			
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	5 786 387		5 786 387	5 693 332	93 055	1.61	
	Autres créances	143 299		143 299	333 772	185 472	55.44	
	Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	51 172		51 172	501 137	449 965	880.79		
Disponibilités	1 096 483		1 096 483	2 016 195	919 712	838.62		
Charges constatées d'avance (3)	7 396		7 396	4 704	2 692	36.28		
Total III	8 947 316		8 947 316	9 900 983	953 667	10.66		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	18 112 046	80 316	18 031 730	15 125 116	2 906 614	16.12		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRIES	Capital (Dont versé : 11 587 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	11 587 500		3 750 000		7 837 500	209.00
	Réserves						
	Réserve légale	375 000		375 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	18 048		2 566 055		2 548 007	99.31
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 675 317		5 289 493		3 614 176	68.31
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	13 655 865		11 980 548		1 675 317	13.98
AUTRES FONDS PROPRIES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 402 794		273 085		3 129 708	NS
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	402 418		191 486		210 932	110.16
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	212 241		65 882		146 359	222.15
	Dettes fiscales et sociales	357 854		2 613 628		2 255 774	66.31
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					72	14.72	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	4 375 865		3 144 568		1 231 297	39.16
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		18 031 730		15 125 116		2 906 614	19.22

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 407 007

2 924 952

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N/N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises				15 513 300	15 513 300	100.00
Production vendue de biens						
Production vendue de services	3 744 683		3 744 683	1 063 671	2 681 012	252.05
Chiffre d'affaires NET	3 744 683		3 744 683	16 576 971	12 832 288	77.41
Production stockée			811 580	243 662	567 918	233.08
Production immobilisée				1 562 922	1 562 922	100.00
Subventions d'exploitation			6 000	1 800	4 200	233.33
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				11 772	11 772	100.00
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			4 562 263	18 397 127	13 834 864	75.20
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises				8 799 606	8 799 606	100.00
Variation de stock (marchandises)			305 843	670 687	364 843	54.40
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 881 850	967 204	914 646	94.57
Impôts, taxes et versements assimilés			68 265	137 830	69 565	50.47
Salaires et traitements			191 810	93 393	98 417	105.38
Charges sociales			53 277	33 687	19 590	58.15
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15 916	12 279	3 637	30.15
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges					30	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			2 517 021	10 714 665	8 197 644	76.51
I - Résultat d'exploitation (I-II)			2 045 241	7 682 462	5 637 220	73.38
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			218 920	74 388	144 532	194.29
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			187 230	15 877	171 352	NS

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	131 005	100 000	31 005	31.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			7	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	239	428	189	44.14
Total V	131 244	100 435	30 809	30.67
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	28 182	3 436	24 746	720.20
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	28 182	3 436	24 746	720.20
2. Résultat financier (V-VI)	103 062	96 999	6 063	6.25
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 179 994	7 837 972	5 657 978	72.19
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6	62	76	92.62
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	6	62	76	92.62
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	50 906	31 015	19 891	64.13
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	50 906	31 015	19 891	64.13
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	50 906	31 015	19 966	64.13
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	17 737	2 517 545	2 063 768	81.98
Total des produits (I+III+V+VII)	4 912 433	18 572 033	13 659 474	73.59
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 237 116	13 282 539	10 045 424	75.03
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 675 317	5 289 493	3 614 176	68.37
	18 480	4 425		

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evénements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations complémentaires (CICE)	X
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Créances immobilisées	X
Evaluations des produits et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 18 031 730 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 744 683 Euros et dégagant un bénéfice de 1 675 317 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de cet exercice social, en date du 30 juin 2018, la société a procédé à une augmentation de capital portant celui-ci à 11.587.500 €.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction de l'impôt sur les sociétés un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 2.791 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 2 791 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	2 791
Total	2 791

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 820		
TOTAL	1 820		
Terrains	1 562 922		
Installations générales agencements aménagements divers	75 577		22 841
Matériel de transport	38 100		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	34 540		3 967
TOTAL	1 711 139		26 808
Autres participations	3 569 533		5 738 516
Prêts, autres immobilisations financières	6 042		
TOTAL	3 575 575		5 738 516
TOTAL GENERAL	5 288 533		5 765 324

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 820	
TOTAL			1 820	
Terrains			1 562 922	
Installations générales agencements aménagements divers			98 417	
Matériel de transport			38 100	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			38 507	
TOTAL			1 737 946	
Autres participations		1 889 128	7 418 921	
Prêts, autres immobilisations financières			6 042	
TOTAL		1 889 128	7 424 963	
TOTAL GENERAL		1 889 128	9 164 730	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 820			1 820
TOTAL	1 820			1 820
Installations générales agencements aménagements divers	9 050	8 060		17 110
Matériel de transport	38 100			38 100
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 430	7 856		23 286
TOTAL	62 580	15 916		78 496
TOTAL GENERAL	64 400	15 916		80 316

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	8 060				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 856				
TOTAL	15 916				
TOTAL GENERAL	15 916				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	7 354 256		7 354 256
Autres immobilisations financières	6 042		6 042
Autres créances clients	5 786 387	5 786 387	
Taxe sur la valeur ajoutée	33 777	33 777	
Groupe et associés	61 648	61 648	
Débiteurs divers	52 875	52 875	
Charges constatées d'avance	7 396	7 396	
TOTAL	13 302 380	5 942 082	7 360 298

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 402 794	433 986	801 528	2 167 280
Emprunts et dettes financières divers	6 134	6 134		
Fournisseurs et comptes rattachés	212 241	212 241		
Personnel et comptes rattachés	2 626	2 626		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 452	32 452		
Impôts sur les bénéfices	252 599	252 599		
Taxe sur la valeur ajoutée	53 990	53 990		
Autres impôts taxes et assimilés	16 187	16 187		
Groupe et associés	396 284	396 284		
Autres dettes	558	558		
TOTAL	4 375 865	1 407 057	801 528	2 167 280
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 183 077			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	53 368			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	19 733			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Au début	Nombre de titres		
			Créés	Remboursés	En fin
Parts	309.0000	37 500			37 500

En date du 30 juin 2018, la société a procédé à une augmentation de capital par incorporation d'une partie du Report à Nouveau, soit une somme 7.837.500 €, portant ainsi le montant du capital à 11.587.500 €. La valeur nominale de la part est ainsi passée de 100 € à 309 €.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	40 ans
Agencements et installations	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 567
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 244
Dettes fiscales et sociales	47 045
Autres dettes	72
Total	175 928

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 396
Total	7 396

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Nous vous rappelons que nos filiales sont les suivantes :

- La S.C.A 12 rue TURGOT, société dont le siège social est au 31 Boulevard de la Tour Maubourg 75007 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 442 980 843, dans laquelle nous avons une participation de 45 %.

- La S.A.S CIRPA CONSTRUCTION, société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 445 292 980, dans laquelle nous avons une participation de 24,90 %.

- La S.C.I 20 CHAPTAL, société civile de construction vente dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 790 494 710, dans laquelle nous avons une participation de 42,50 %.

- La S.C.C.V LEVALLOIS MARCEAU, société dont le siège social est au 8 Avenue Delcasse 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 501 580 583, dans laquelle nous avons une participation de 20 %.

- La S.A.R.L MAKERIM, société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 523 494 292, dans laquelle nous avons une participation de 99,90 %.

- La S.C.C.V ASNIERES LAURE FIOT, société dont le siège social est au 8 Avenue Delcasse 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 532 710 308, dans laquelle nous avons une participation de 25 %.

- La S.C.I GRAND ANGLE, société civile de construction vente dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 533 862 124, dans laquelle nous avons une participation de 33,33 %.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- La S.C.I 24 CHAPTAL, société civile de construction vente dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 530 877 729, dans laquelle nous avons une participation de 20%.
- La S.C.I 16 BRETAGNE, société civile de construction vente dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 538 491754, dans laquelle nous avons une participation de 33,33 %
- la SAS SCS 1 société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 804 577 658, dans laquelle nous avons une participation de 34,75 %.
- la SARL HOVASENI société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 811 632 850, dans laquelle nous avons une participation de 33,33%.
- la SCCV LA GARENNE DU CHATEAU société dont le siège social est au 8 Avenue Delcasse 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 822 309 753, dans laquelle nous avons une participation de 40 %.
- la SARL COCORICO société dont le siège social est au 19 rue Dumont d'Urville 92250 La Garenne Colombes, immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro 829 746 809, dans laquelle nous avons une participation de 100%.
- la SCCV CLICHY PIERRE BEREGOVOY société dont le siège social est au 8 Avenue Delcasse 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 829 581 651, dans laquelle nous avons une participation de 45 %.
- la SCCV SAINT-OUEN MICHELET société dont le siège social est au 5 Avenue Caroline 92210 Saint-Cloud, immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro 830 223 681, dans laquelle nous avons une participation de 15 %.
- la SCI 107 VILLAGE société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 829 705 029, dans laquelle nous avons une participation de 25 %.

Au cours de cet exercice nous avons fait l'acquisition des participations suivantes :

- l'EURL CARROSSERIE PETIT société dont le siège social est au 3 rue Petit 92110 Clichy, immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro 843 080 060, dans laquelle nous avons une participation de 100 %.
- la SCI DE l'ABREUVOIR société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 840 413 058, dans laquelle nous avons une participation de 43 %.
- la SCI 19 BATELIERS société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 835 109 927, dans laquelle nous avons une participation de 42 %.
- la SCCV LA GARENNE COLOMBES FOCH société dont le siège social est au 8 avenue Delcasse 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 835 014 135, dans laquelle nous avons une participation de 49,90 %.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Au cours de cet exercice, la société ci-dessous a été liquidée générant un boni de liquidation de 1.127,31 € :

- la SARL LE JARDIN DU POINT DU JOUR société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 822 479 887, dans laquelle nous avons une participation de 50 %.

Créances et dettes des parties liées :

Les avances accordées à la SARL SERPI :

Par la S.C.C.V LEVALLOIS MARCEAU	14.558
Par la S.C.C.V LA GARENNE DU CHATEAU	184.462
Par la S.C.C.V CLICHY PIERRE BEREGOVOY	2.837
Par la S.C.C.V SAINT OUEN MICHELET	150

Les avances accordées par la SARL SERPI :

à la SCI 16 BRETAGNE	185.000
à la La SCCV ASNIERES LAURE FIOT	61.552
à la SCA 12 RUE TURGOT	95
à la SAS SCS 1	506.250
à la SCCV LA GARENNE CHATEAU	1.520.000
à la SCCV SAINT OUEN MICHELET	167.944
à la SCCV PIERRE BEREGOVOY	2.432.250
à la SCI 107 VILLAGE	335.000
à la SARL MAKERIM	65.294
à la SARL COCORICO	406.940
à la SCI 19 BATELIERS	420.000
à la SCCV LA GARENNE COLOMBES	909.677
à la SCI DE L'ABREUVOIR	141.900
à l'EURL CARROSSERIE PETIT	264.000